

Mon général,

Marine le Pen a bien reçu votre questionnaire relatif au projet qu'elle ambitionne pour notre défense nationale. Vous trouverez ci-après les réponses qu'elle souhaite porter à votre connaissance.

Espérant que cela convienne à ce que vous souhaitez et restant à votre disposition le cas échéant.

Très cordialement,

Jean MESSIHA
Coordinateur du Projet Présidentiel de Marine le Pen

LETTRE ASAF aux candidats à la présidence de la République : 8 questions sur la Défense au futur 8e président de la Ve République

Général (2S) Henri PINARD LEGRY Président de l'ASAF

Vous avez décidé de vous porter candidat à la présidence de la République. Vous vous êtes donc préparé à assumer la lourde responsabilité de chef des Armées qui, en cas de crise majeure, pourrait vous conduire, sur votre seule décision, à engager la vie d'hommes et de femmes. De vos décisions dépendraient alors la protection des Français, l'indépendance de la France, voire la survie de la Nation.

C'est pourquoi l'ASAF, association de soutien à l'armée française, strictement apolitique, qui regroupe des citoyens français, civils et militaires, hommes et femmes, étudiants, actifs et retraités, vous propose de répondre aux questions ci-dessous, afin qu'elle puisse informer ses membres et sympathisants sur vos intentions et vos objectifs relativement à des sujets qu'elle estime essentiels.

Vos réponses seront mises en ligne sur son site (www.asafrance.fr) et publiées dans les lettres que l'association diffuse mensuellement via internet et les réseaux sociaux.

1- Quelle réflexion avez-vous développée sur la responsabilité de chef des Armées ?

Cette responsabilité est celle du président de la République qui est en tant que tel, le garant de la protection des Français, du territoire national et de leurs intérêts vitaux. Elle est lourde de sens. Elle signifie en effet que la fonction présidentielle est indissociable de la Défense nationale, qui est bien le « premier devoir de l'Etat ». En tant que personne investie de la magistrature suprême par le peuple français, le président, chef des Armées est garant de l'état physique, matériel et moral de ces dernières. Investi personnellement de la lourde responsabilité du déclenchement éventuel du feu nucléaire, le chef des Armées a une mission

essentielle : préparer les Armées à faire face aux différentes menaces majeures pesant sur la France, les Français et leurs intérêts. Il a une deuxième mission tout aussi essentielle : incarner la crédibilité de la dissuasion par la force de sa personnalité et sa détermination.

2- Le général de Gaulle a écrit que « la Défense est le premier devoir de l'Etat ». Partagez-vous cette priorité et, plus généralement, comment celle-ci s'inscrirait-elle dans votre politique globale ?

Bien entendu, je fais mienne cette maxime du Général De Gaulle. La Défense nationale doit être considérée comme la priorité de l'Etat, en particulier dans le monde instable et dangereux, objet de toutes les menaces, qui est le nôtre aujourd'hui. Il n'y a en effet pas d'Etat fort et respecté, et pas de politique digne de ce nom, sans une Défense bien conçue, cohérente, puissante.

Ceci suppose également que les militaires retrouvent toute leur place dans la Nation, et dans l'Institution militaire, alors depuis de nombreuses années la tendance inverse est constatée au détriment des militaires, dans le cadre d'une « civilianisation » accélérée qui traduit une méfiance du politique vis-à-vis de ceux qui sont censés défendre notre pays, la France.

Le président de la République définit la stratégie de sécurité nationale, s'appuyant sur les forces armées (dont il est le Chef), les appelant à intervenir sur et hors le territoire national, dont il faut constamment se rappeler qu'il est continental et outre mer.

Les forces armées doivent donc être, ce qu'elles ne sont pas aujourd'hui, l'expression de la souveraineté nationale dans un contexte certes de tensions internationales, mais aussi de guerre civile potentielle qu'il est impossible de nier.

Aussi le premier devoir consiste à remettre impérativement à niveau et l'esprit de défense et les capacités des forces armées sans lesquelles ne peut s'envisager la restauration de l'Etat souverain, de son action diplomatique, économique, sociale etc..

3- La part du PIB consacrée à la Défense est aujourd'hui de 1,5% (hors pensions). Quelle part du PIB (hors pensions) envisagez-vous de lui consacrer et à quelle échéance ?

Cette situation est notoirement insatisfaisante et ne permet pas de disposer des moyens simplement nécessaires au maintien à minima de l'outil de Défense. Le budget de la Défense sera porté si je suis élue, à 2% pensions comprises dès 2018 et amené à 3% pensions comprises en 2022. C'est la condition du redressement de nos armées dont la capacité opérationnelle est aujourd'hui très sérieusement entamée, comme l'a récemment rappelé dans une interview aux Echos le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'Etat-major des armées. « Si vis pacem para bellum » !

4- Quelle est votre position sur la dissuasion nucléaire, en particulier sur la nécessité de moderniser ses deux composantes dans la décennie à venir ?

Ma position est que la dissuasion nucléaire ne peut et ne doit être remise en cause. Fondement de notre stratégie de défense globale, son efficacité repose sur le maintien et le développement de ses composantes océanique et aéroportée. Il convient évidemment de leur apporter la plus grande attention, tant en matière de maintenance que de renouvellement, sans négliger pour

autant comme on le fait souvent, la composante conventionnelle de nos armées qui demeure essentielle au quotidien.

5- La France, membre fondateur de l'OTAN, a réintégré son commandement militaire en 2009. Face à un éventuel désengagement américain, pensez-vous que la France y aurait encore un rôle à jouer ? Comment peut-elle dès aujourd'hui contribuer à bâtir une défense européenne ?

S'agissant de l'OTAN, je me suis déjà exprimée sur ce point. L'OTAN dont la raison d'être unique était la situation de confrontation Est-Ouest à l'époque de l'URSS, n'a plus d'autre justification aujourd'hui que d'être le bras armé de la tutelle américaine sur l'Europe. La France, si je suis élue, quittera donc l'OTAN, sans précipitation mais de façon déterminée et organisée, car il n'y a pas d'autre chemin aujourd'hui que de rétablir notre pleine et entière souveraineté. Bien entendu, des discussions seront simultanément engagées quant au nécessaire nouveau système de sécurité à mettre en place en Europe, discussions qui devront se tenir avec l'ensemble des pays européens, des Etats-Unis et bien sûr aussi de la Russie. Le système de nos alliances devra être revu en fonction de la remise en ordre de notre politique étrangère, au besoin au travers de coalitions ad hoc à construire.

6- Il est parfois reproché aux gouvernements d'engager notre armée sans avoir un objectif politique clair s'appuyant sur une stratégie globale et de long terme. Quelle serait votre politique dans ce domaine au Moyen-Orient mais surtout en Afrique, champ d'influence premier et historique de la France ?

Ce reproche est hélas parfaitement justifié. Sans parler du cas libyen, par exemple qui s'est avéré catastrophique de par de ses conséquences désastreuses pour ce pays mais aussi pour l'ensemble de la région saharo-sahélienne, que dire de nos engagements au Mali ou en Centrafrique ? Dans un cas comme dans l'autre, nos soldats ont fait un travail remarquable dans des conditions difficiles. Mais force est de reconnaître que leur action est sans lendemain puisque elle n'a jamais été soumise à la recherche d'un but politique supérieur. Au Mali comme en Centrafrique, les mêmes causes produisant les mêmes effets, tous les ingrédients sont réunis pour que se reproduise demain une situation identique et même aggravée. Ceci par manque de vision et de courage politique. Nous avons manqué l'occasion historique dans un cas comme dans l'autre de régler courageusement sur le fond les problèmes structurels que ces pays connaissent depuis leur Indépendance dans les années soixante. Par manque de vision, par manque de courage, par manque d'esprit de responsabilité, je le répète. Il ne sert à rien de se lancer dans des opérations extérieures coûteuses si ceci ne s'inscrit pas dans le cadre d'une vision ambitieuse et cohérente en matière de politique étrangère. Dans cette vision, il est évident que l'Afrique tient une place privilégiée de par sa proximité géographique, historique, linguistique et son formidable potentiel économique et humain qui doit être développé sur place.

Je lancerai donc, dès le lendemain de mon élection, une vraie réflexion interministérielle visant à définir les priorités stratégiques de notre politique internationale, dont l'outil militaire est un instrument parmi d'autres, qui précisera nos zones d'intérêts prioritaires et les enjeux qui feront l'objet de notre action à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire. Le problème de la France est, en effet, une absence totale de visibilité et de lisibilité politiques de notre action dans le monde fragile d'aujourd'hui.

7- Il existe aux Etats-Unis une garde nationale qui est une véritable armée dont le budget est d'ailleurs équivalent à celui de notre Défense. La garde nationale récemment créée en France n'est autre qu'un changement de vocable pour parler des réservistes servant au sein des forces armées et des forces de sécurité. Prévoyez-vous son extension ou le maintien du *statu quo* actuel ?

La garde nationale dont il est question dans la bouche de notre actuel gouvernement, n'est à mon sens qu'une opération cosmétique et rhétorique consistant à créer un état-major de plus, avec un officier général à sa tête, censés transformer nos réservistes en armée supplémentaire, alors qu'il ne s'agit ni plus ni moins que de communication et de rien d'autre. Commençons par donner un cadre d'action et les moyens qu'elles méritent à nos armées et à nos forces de sécurité. A commencer par le soutien ferme et clair du Chef de l'Etat. Si la création d'une véritable Garde nationale s'impose, il y aura lieu de réunir les avis d'experts à ce sujet. Ce n'est pas le plus urgent.

8- La conscription a été suspendue en 1997 par le président Chirac. Etes-vous favorable au développement d'une coopération entre les administrations de la Défense et de l'Education nationale pour renforcer le lien Armée-Nation ? Souhaitez-vous la création d'un service militaire court obligatoire ou de volontaires ? Si oui, quelle en serait la finalité ?

La suspension de la conscription en 1997 par le président Chirac a été une erreur lourde. Certes, il fallait à l'époque davantage d'unités professionnalisées, tant dans la fonction mêlée que dans les fonctions appui et soutien d'ailleurs. Mais en même temps, si s'imposait à l'évidence une refonte, une modernisation de la conscription, il est regrettable de l'avoir ainsi purement suspendue, ce qui revient de fait à la supprimer. Aujourd'hui, il est essentiel de maintenir et renforcer le lien Armée-Nation. Il faut redonner aux Français la fierté de leur pays. Il faut inculquer aux jeunes générations le patriotisme, le respect du Drapeau, le culte de l'effort, de l'abnégation, du don de soi, de l'héroïsme. Sans ces vertus élémentaires, le pays est condamné à la descente aux enfers. Différentes formules sont possibles, pas nécessairement exclusives les unes des autres d'ailleurs : création d'un service militaire court obligatoire, appel aux Volontaires, rétablissement des préparations militaires..etc. Mais tout dépend bien sûr d'abord de la volonté politique du Chef de l'Etat, Chef des Armées, seul garant de la priorité effective accordée à la Défense nationale, et notamment de la sanctuarisation absolue et effective du Budget rehaussé dans un premier temps à 2% hors pensions dès l'année suivant l'élection présidentielle. En ce qui me concerne, si je suis élue en mai prochain, je m'y engage solennellement.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce questionnaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.